

## 1. Documentation

### 1.1. Présentation du document

Le présent document constitue les Spécifications Techniques d'Utilisation du Minitel **MAGIS CLUB** ou [**STUM MAGIS CLUB**].

MAGIS CLUB est disponible en version 1 (identifiant Cp1, Cp2 et Cp3) et en version 2 ( N° d'identifiant > à 3 ). La base matérielle est commune à ces deux versions et MAGIS CLUB en version 2 constitue uniquement un enrichissement fonctionnel de la première version.

La première partie de ce document décrit les fonctions communes à MAGIS CLUB version 1 et à MAGIS CLUB version 2 ; les fonctions supplémentaires de MAGIS CLUB en version 2 sont décrites dans un chapitre particulier.

La fonction "Lecteur de cartes à puce" de MAGIS CLUB n'est pas décrite dans ce document. Un document réf: "S.T.U.C.A.M. 3 MAGIS : Spécifications Techniques du Lecteur de Cartes" appelé [STUCAM MAGIS] a déjà été publié à l'occasion de la commercialisation du premier Minitel intégrant cette fonction à savoir le Minitel MAGIS.

Les fonctions cartes à puce supplémentaires de MAGIS CLUB font l'objet d'un document complémentaire [STUCAM MAGIS CLUB : complément aux STUCAM MAGIS] réf : "Spécifications Techniques du Lecteur de Cartes de MAGIS CLUB : complément au document S.T.U.C.A.M. 3 MAGIS".

Ce présent document [STUM MAGIS CLUB], doit être considéré comme un document complémentaire aux documents STUM déjà existants (cf. § suivant). Il décrit d'une manière détaillée les différences de fonctionnement, les fonctions supplémentaires du Minitel "MAGIS CLUB" et les moyens pour les mettre en oeuvre.

Le fonctionnement Télématique de MAGIS CLUB est organisé en modules. Ce document décrit le fonctionnement du Protocole Vidéotex et la gestion des modules associés (Clavier, Modem, Ecran, Prise Périphérique et Module Téléphonique).

La suite de ce chapitre liste les références documentaires et associe à chaque titre une dénomination plus compacte, de la forme [**DOCUMENT X**]. Cette dénomination plus compacte est utilisée dans la suite du document.

MAGIS CLUB est conforme au standard Télétel et a un fonctionnement conforme à un certain nombre de normes dont la liste est décrite dans la suite de ce § ; l'adresse des différents organismes pour se procurer ces normes est également indiquée

### **Conformité au standard Télétel : documents [ STUM ]**

D'une manière générale, MAGIS CLUB gère la majorité des fonctions télématiques ayant déjà été introduites dans les précédents Minitel à l'exception de la fonction Répondeur Télématique.

Rappel de ces fonctions télématiques :

-le mode Téléinformatique, le mode Mixte, le mode vidéotex 40 colonnes et la gestion de caractères téléchargeables (DRCS).

-les processus de connexion V23 et les fonctionnalités qui y sont rattachées soit :

- la connexion en mode standard,
- la connexion en mode opposé,
- la connexion avec signalisation d'appel automatique,
- la fonction modem V23 proprement dite,
- le retournement,
  - la procédure de correction des erreurs en réception 1200 bds,
- la détection du signal d'Appel en instance ou IAI,
- la gestion du break et la déconnexion.

Les documents STUM Minitel 1B [**STUM 1B**], STUM Minitel 2 [**STUM 2**] et STUM Minitel 12 [**STUM 12**], permettent d'avoir la description détaillée de l'ensemble de ces fonctions télématiques traitées par MAGIS CLUB et sont disponibles auprès du service de documentation du Centre National d'Etudes des Télécommunications en écrivant à l'adresse suivante :

FRANCE TELECOM CNET PARIS A, Département PAA/TIM/RMD 38-40, rue du Général Leclerc 92794 ISSY MOULINEAUX cedex 9
---

Nota : le document [STUM 2] décrit plus particulièrement la gestion de caractères téléchargeables.

Le fonctionnement du Point d'Accès Vidéotex est décrit dans le document : "Spécifications Techniques d'Utilisation du Point d'Accès Vidéotex" [**S.T.U.P.A.V.**] édition mai 1991. Ce document est disponible auprès du service de documentation du Centre National d'Etudes des Télécommunications.

### **1.3. Conformité système d'échanges**

MAGIS CLUB peut être associé à des périphériques de nature très différente (Imprimante, Fax, Micro-ordinateur, etc.). L'interfonctionnement entre ces périphériques est assuré par la gestion commune d'un protocole dénommée "Système d'échanges du Réseau Minitel" ou plus communément "Système d'échanges". MAGIS CLUB assure la gestion de ses applications internes (recopie d'écran, applications cartes à puce, etc.) dans cet environnement Système d'échanges.

Le document Spécification Technique du Réseau Minitel [**STURM**] décrit le fonctionnement système d'échanges et est disponible auprès du service de documentation du Centre National d'Etudes des Télécommunications en écrivant à l'adresse suivante :

FRANCE TELECOM  
CNET PARIS A, Département PAA/TIM/R1VID  
38-40, rue du Général Leclerc  
92794 ISSY MOULINEAUX cedex 9

CCETT- réf TMS/TMD/285/96/JPM-DR

STUM MAGIS CLUB

#### 1.4. Conformité au standard Télétel Vitesse Rapide

Liste des normes et adresse des différents organismes pour se procurer la documentation :

- "Spécification Technique du protocole de communication entre les équipements PAVI V27ter/V29 - Terminal V23/V27ter/V29 Vitesse Rapide à 9600/4800 bps" [ **Doc TVR** ],  
référéncé : "TMM/TSM/T/2/92/DC-JPM-ON - édition 2 du 02/04/93;
- annexe technique 1 : traitement des spécifications TVR (niveau ligne et modem) dans le Minitel Rapide & Photo référencée  
TMIVI/TSM/T/15/94/TC-ON du 15/12/94 du document "Spécification technique d'utilisation du Minitel Rapide & Photo" [ **STUM R&P** ] édition 1 du 15/12/94, référencé :TMM/TSM/T/10/94/JPM-ON-DR.
- "Spécifications Techniques ST/PAA/SRE/RVA/2871 : Les Point d'Accès Vidéotex à Vitesse Rapide" MARS 1992 - édition 2:
- "Spécifications Techniques des accès V.29.: ST/PAA/SRE/RVA/3047"  
JUILLET 1992.

Ces documents sont disponibles auprès du service de documentation du Centre National d'Etudes des Télécommunications en écrivant à l'adresse suivante :

FRANCE TELECOM  
CNET PARIS A, Département PAA/TIM/RMD  
38-40, rue du Général Leclerc  
92794 ISSY MOULINEAUX cedex 9

MAGIS CLUB utilise un protocole de communication de type X32 en conformité avec les normes ETSI "ETS 300 221", "ETS 300 223" niveau 2 (trame LAPX), niveau 3 (paquet X25) et niveau 7:

- ETSI 300 221 : "Terminal Equipment (TE) ; Syntax-based Videotex lower layer protocols using packet mode access over the Public Switched Telephone Network (PSTN)" [ **ETS 300 221 1**];
- ETSI 300 223: "Integrated Services Digital Network (ISDN) ; Syntax-based Videotex Common end-to-end protocols" [ **ETS 300 223** ] ;

Ces documents sont disponibles auprès du secrétariat de l'European Telecommunications Standards Institute (ETSI) en écrivant à l'adresse suivante :

ETSI Secretariat  
06921 Sophia Antipolis Cedex

### 1.5. Conformité à la fonction décodage photographique

Liste des normes et adresse des différents organismes pour se procurer la documentation :

- ISO/IEC 10918-1 : "Technologies de l'information - compression numérique et codage des images fixes de nature photographique"; (JPEG = Join photographic Experts Group) [ **Doc JPEG** ].

Ce document est disponible auprès du secrétariat de l'Association Française de Normalisation (AFNOR), membre de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), en écrivant à l'adresse suivante :

AFNOR Secretariat Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex 7
--

- ITU-T Revised Annex F to Recommendation T.101 "Photographic Data Syntax" (id document ETS 300 177).
- ITU-T Recommendation T.81 : "Digital compression and coding of continuous-tone images" (id document ISO/IEC 10918-1) [ **Doc JPEG** ].

Ces documents sont disponibles auprès du secrétariat de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), en écrivant à l'adresse suivante :

ITU-T Secretariat Place des Nations GENEVE
--

- ETSI 300 177: "Terminal Equipment (TE) ; Videotex, Photographic syntax" [ **ETS 300 1771**].

Ce document est disponible auprès du secrétariat de l'European Telecommunications Standards Institute (ETSI) en écrivant à l'adresse suivante :

ETSI Secretariat 06921 Sophia Antipolis Cedex
--

### 1.6. Conformité Identification de l'appelant et Notification de message en instance

Le lecteur pourra se reporter aux documents de recommandation du Comité des Spécifications des Equipements suivants :

- Recommandation E 13-06 W 1995

Approuvée le 4 octobre 1995 - Edition 1 de septembre 1995

Caractéristique de l'interface usager-réseau pour l'identification du demandeur en phase d'appel et la notification immédiate d'un usager (AIM)	<div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">E 13-06 W 1995</div> <div style="text-align: center; padding: 5px;">Recommandation</div>
---	--

- Recommandation B 14-10 W 1995

Approuvée le 4 octobre 1995 - Edition 1 de septembre 1995

Interface de réception de l'identité du demandeur et de la notification pour terminaux analogiques	<div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">B 14-10 W 1995</div> <div style="text-align: center; padding: 5px;">Recommandation</div>
--	--

La documentation relative à ces recommandations est disponible auprès du service de documentation du Centre National d'Etudes des Télécommunications en écrivant à l'adresse suivante :

FRANCE TELECOM  
 CNET PARIS A, Département PAA/TIM/RMD  
 38-40, rue du Général Leclerc  
 92794 ISSY MOULLINEAUX cedex 9

### Conformité cartes à puce et lecteur

Le document "S.T.U.C.A.M. 3 MAGIS : Spécifications Techniques du Lecteur de Cartes" appelé [STUCAM MAGIS] a déjà été publié à l'occasion de la commercialisation du premier Minitel intégrant cette fonction à savoir le Minitel MAGIS.

MAGIS CLUB intègre un certain nombre de fonctions supplémentaires. Ces fonctions supplémentaires sont décrites dans un document spécifique : [STUCAM MAGIS CLUB complément aux STUCAM MAGIS].

Les documents [STUCAM MAGIS] et [STUCAM MAGIS CLUB : complément aux STUCAM MAGIS], relatifs aux fonctions "Lecteur de cartes à puce", sont disponibles auprès du service de documentation du Centre National d'Etudes des Télécommunications en écrivant à l'adresse suivante :

FRANCE TELECOM CNET PARIS A, Département PAA/TIM/RMD 38-40, rue du Général Leclerc 92794 ISSY MOULINEAUX cedex 9
---

Le Lecteur de cartes à puce supporte les cartes conformes à la norme ISO 7816.

La documentation relative à cette norme est disponible auprès du secrétariat de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), en écrivant à l'adresse suivante :

ITU-T Secretariat Place des Nations GENEVE
--

### 1.8. Conformité à d'autres normes

Le lecteur pourra se reporter au document normatif suivant cité dans la présente spécification à savoir :

- ETSI 300 076: "Terminal Equipment (TE) ; Videotex, Terminal Facility Identifier (TFI)" [ **ETS 300 076**].

Ce document est disponible auprès du secrétariat de l'European Telecommunications Standards Institute (ETSI) en écrivant à l'adresse suivante :

ETSI Secretariat 06921 Sophia Antipolis Cedex
--

## 2. Présentation de MAGIS CLUB

### 2.1. Présentation générale du produit

MAGIS CLUB est un terminal à usage télématique qui permet l'accès aux services Télétel et aux bases de données Téléinformatique à travers le réseau téléphonique commuté.

MAGIS CLUB allie confort et efficacité ; il permet, l'accès rapide aux services, à travers les points d'accès Télétel Vitesse Rapide (TVR), et offre la possibilité de visualiser des photographies.

MAGIS CLUB permet également l'accès aux services à travers les points d'accès Télétel V23.

Son ergonomie a été particulièrement soignée pour accompagner l'utilisateur grâce à "l'Assistant MAGIS", un guide d'utilisation intégré qui affiche les commandes sous forme d'icônes et de messages informatifs et un "Navigateur" pour choisir les commandes encore plus naturellement. L'utilisation de MAGIS CLUB peut être contrôlée par un mot de passe personnel,

Son clavier Bureautique à touches larges permet une utilisation intensive à usage professionnelle et un navigateur simplifie l'accès aux services.

L'intégration d'un lecteur de cartes permet : le télépaiement par carte bancaire, l'utilisation de cartes Magis ou Magis Club possédant un répertoire de services, la maîtrise des appels par gestion d'une fonction clé entre la carte et le Minitel, la sécurisation de services par carte à puce. Ce lecteur de carte à puce permet l'utilisation de cartes à puce conformes à la norme ISO 7816.

MAGIS CLUB gère le standard Télétel Vidéotex 40 colonnes, le mode Mixte et Téléinformatique ainsi que le téléchargement et l'affichage de caractères ou d'alphabets différents.

Equipé d'une prise périphérique (type DIN 8 broches femelle), il permet le raccordement et l'alimentation de périphériques (Imprimante, Lecam, Boîtier Dialogue, etc.) pour la constitution d'un éventuel réseau Minitel. Par rapport à la prise DIN 5 broches des premiers Minitel, les 3 broches supplémentaires constitue un interface Audio vers la ligne téléphonique, qui permet la réception et/ou l'émission de signaux de type "Parole".

Une touche d'édition, équivalente à quatre touches flèches, permet de sélectionner des choix sur l'écran qui apparaissent alors en fond inversé ; la touche Envoi ou Retour Chariot permettent de valider ces choix. Ce "navigateur" donne directement accès, en sélectionnant l'icône associée, :

- à la fonction Appel (numéroteur intégré à codes multi-fréquences)
- au répertoire interne (20 services possibles),
- à la fonction carte à puce,
- à la mise en service,
- à la rubrique information.

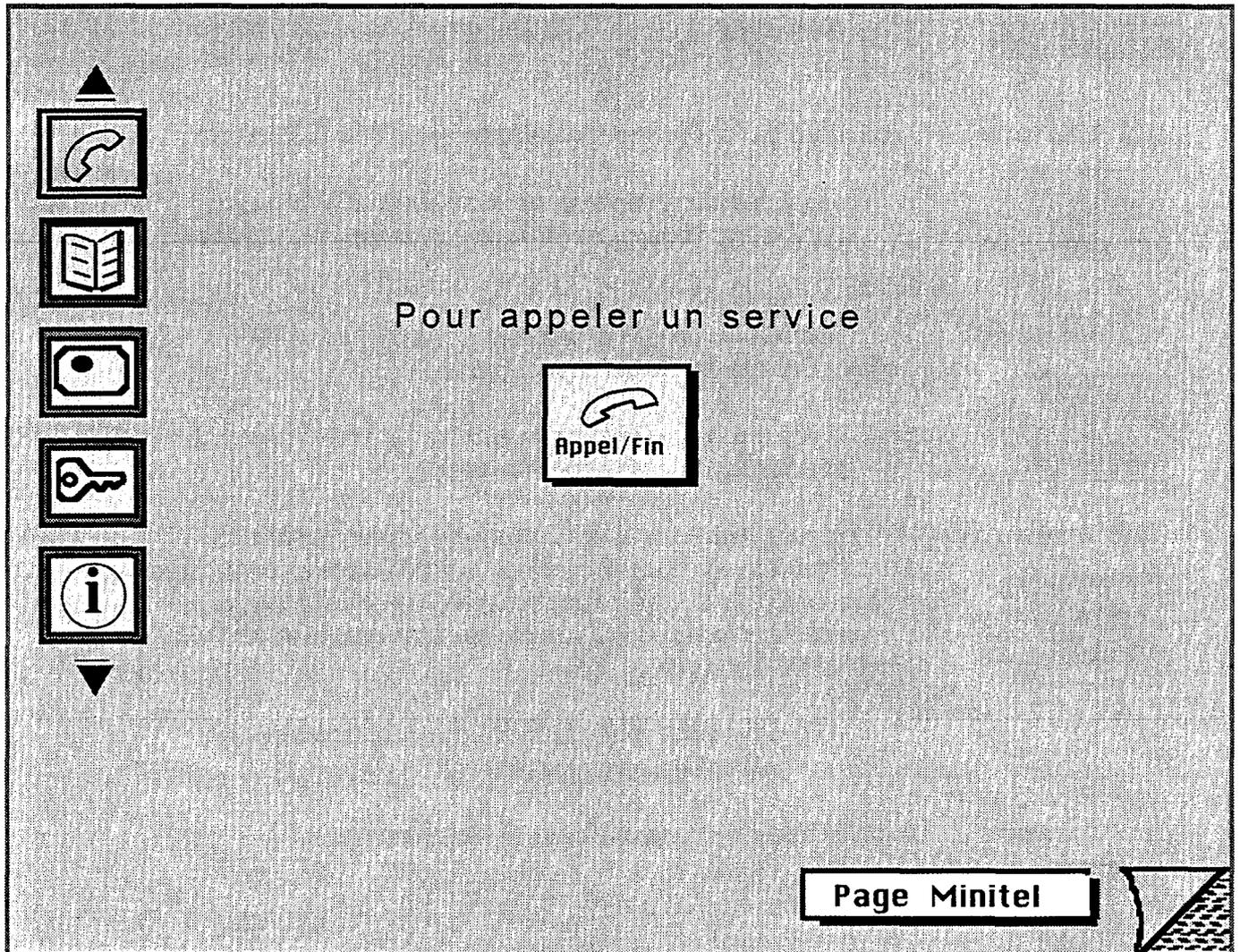
## 2.2. L'Assistant MAGIS

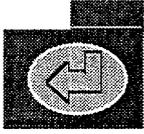
### 2.2.1. Présentation de l'Assistant MAGIS

Après appui sur la touche  pour allumer l'écran,

ou appui sur la touche Iage Minitel à partir de l'écran télématique,

l'assistant MAGIS s'affiche à l'écran. **L'appel** à l'assistant MAGIS n'est possible que lorsque le Minitel est en mode local.



L'Assistant MAGIS présente des icônes qui, une fois sélectionnées et validées par , introduisent les différentes **fonctions** :

– "Appel"

Pour appeler un service (ex. 3623).



La fonction d'appel peut aussi être obtenue directement en appuyant sur la touche

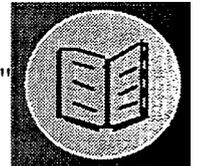


– "Répertoire"



Pour accéder au répertoire interne (jusqu'à 20 services).

La fonction répertoire peut aussi être obtenue directement en appuyant sur la touche "Répertoire"



– "Carte à puce" Pour utiliser les cartes à puce (cartes bancaires, cartes répertoire,...)



L'insertion d'une carte à puce dans le lecteur de MAGIS CLUB, active directement cette fonction.

**service"** Pour programmer les options de mise en service (verrouillage par mot de passe, adaptation pour appeler à partir d'une installation téléphonique d'entreprise, choix de la vitesse et du format de transmission de la prise DIN, mise en veille).

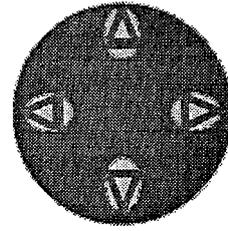
Un cadenas s'affiche lorsque la fonction verrouillage est activée

– "Information" Pour afficher les pages d'aide à l'utilisation de MAGIS CLUB.

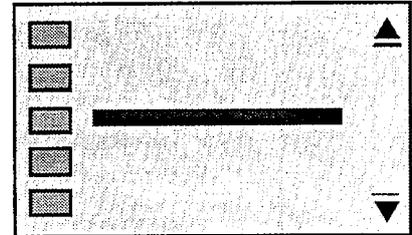
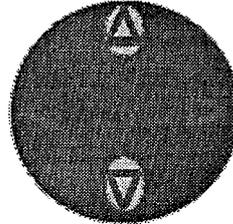


### 2.2.2. Principe de l'Assistant MAGIS

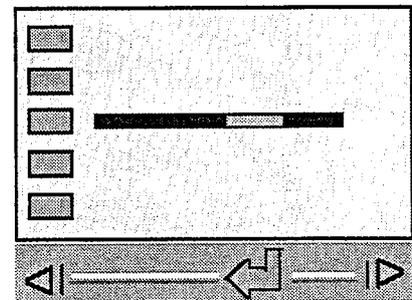
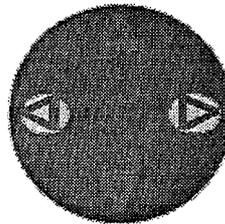
La sélection des fonctions est obtenue à l'aide du Navigateur situé sur le clavier. L'icône, la fonction ou l'option sélectionnée est affichée en mode inversé.



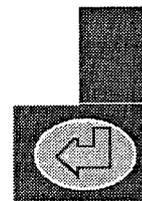
Déplacement de la sélection vers le haut ou vers le bas. Les flèches verticales permettent de sélectionner une fonction dans le menu.



Déplacement de la sélection vers la gauche ou vers la droite. Les flèches horizontales permettent de sélectionner une action particulière de la fonction (Quitter, Lire/Modifier, Supprimer).



Pour valider votre sélection, appuyer sur la touche



Pour afficher alternativement la page du dernier service Minitel consulté ou

revenir à l'Assistant MAGIS, appuyez sur la touche

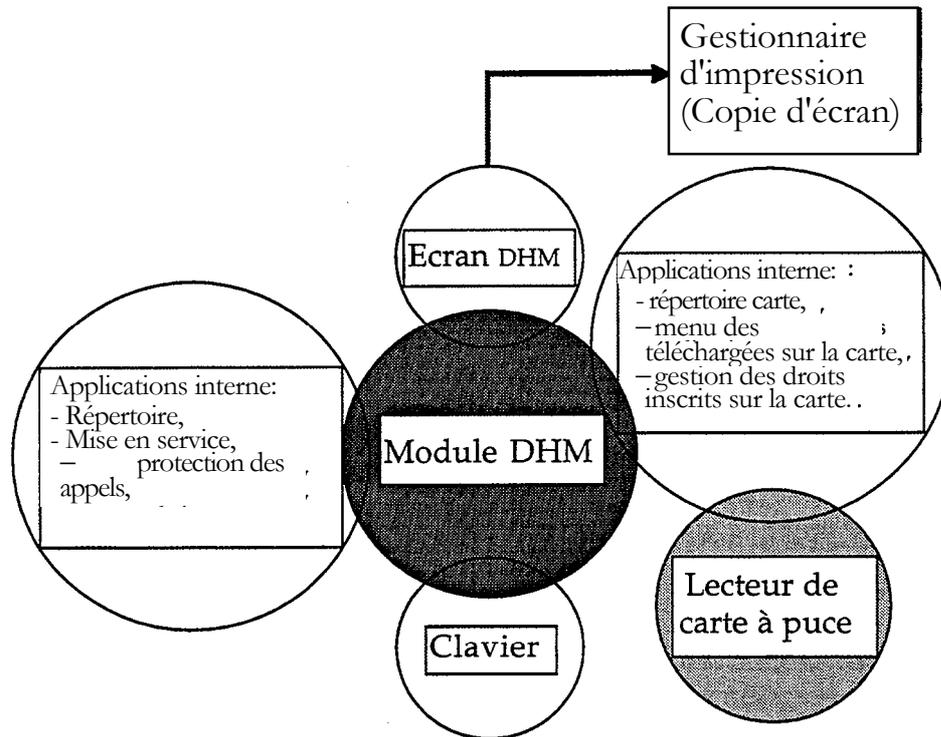


Pour éteindre, appuyez sur la touche Minitel est alors effacée.



. La page du service

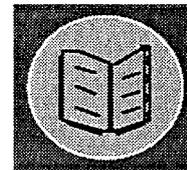
2.2.3. Architecture de l'assistant MAGIS



L'action combinée sur les touches ;



et ;



permet

d'activer la **fonction copie d'écran** et d'imprimer les écrans de l'Assistant MAGIS au format vidéotex ; les zones non imprimables par une imprimante vidéotex, telles que les icônes par exemple, sont remplacées par des caractères "Espace".

Il est possible, par exemple, d'imprimer les écrans "Information", les écrans répertoire carte ou répertoire interne à MAGIS CLUB.

L'Assistant MAGIS peut être appelé uniquement quand MAGIS CLUB est en Local ; l'architecture a été conçue pour lui procurer un fonctionnement autonome : l'appel à l'Assistant MAGIS ne perturbe pas le fonctionnement Télématique de MAGIS CLUB ainsi que les périphériques branchés éventuellement sur la prise périphérique.